



Plan de lutte 2024-2025

269 - École Georges-Vanier

ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Démarche d'évaluation des résultats pour être conforme à la L.I.P

SE SERVIR DE L'ANALYSE DE SITUATION

Vulnérabilité ou problématiques	cible	Comportements attendus
Les défis à relever: ☐ Les élèves perçoivent négativement leur climat de sécurité. ☐ Un faible pourcentage de la divulgation de la victimisation (45%). ☐ Un haut taux d'insultes vécu par les élèves (40%). ☐ Certaines pratiques éducatives perçues négativement par les élèves: la surveillance et la gestion des comportements en classe. ☐ Les élèves partagent une perception non sécuritaire du voisinage immédiat de l'école, ainsi que les moyens de transport ou leur aire d'attente.	Cible 1: Sensibiliser l'équipe-école sur les manifestations de violence et d'intimidation et la manière d'intervenir efficacement. Cible 2: Offrir un calendrier d'ateliers à tous les élèves pour augmenter leurs habiletés sociales (ex: communication positive ou résolution de conflits) ainsi que leurs compétences socioémotionnelles (ex : gestion des émotions avec le programme Hors Piste). Cible 3: Solidifier le partenariat et les collaborations avec les organismes du quartier pour favoriser la tenue d'ateliers en classe, ainsi que pour maintenir la collaboration école-organisme (ex: après les heures d'école, à l'heure du dîner, etc.) Cible 4: Actualiser le PLVI i.e. le faire vivre auprès des élèves, du personnel de l'école ainsi que des parents.	- Les élèves connaîtront les modalités pour dénoncer les situations de violence ou d'intimidation auprès des adultes de l'école. -Les élèves développeront des relations plus harmonieuses entre eux et adopteront de bonnes habiletés sociales. - Les membres du personnel interviendront sur-le-champ lors des comportements inappropriés. - Les partenaires référeront les élèves vivant des difficultés aux intervenants internes de l'école.

Moyens retenus: Prévention universelle

1. Formation spécifique sur l'intervention sur-le-champ (technique ARASS) pour les membres du personnel scolaire ainsi que sur les différentes manifestations de violence. Cela n'avait pas été fait en 2023-2024. En 2024-2025, nous voulons que l'équipe-école suive cette formation. La formation sur le sextage a été faite, ce qui répond au plan de lutte sur les violences sexuelles. Le 15 novembre, une autre date est ajoutée pour offrir cet atelier qui a obtenu un grand succès le 4 octobre dernier.

Moyens retenus: Interventions ciblées

Augmentation de la surveillance dans les zones identifiés à risques. Cela avait été décidé en 2023. Les Médiateurs urbains sont ceux qui patrouillent dans le voisinage de l'école. Ils sont connus des élèves et des intervenants de l'école. Ils sont aussi invités aux rencontres de parents, Portes ouvertes et activité d'accueil des petits de 6e année. De plus, la visibilité des Médiateurs a augmenté dans le voisinage, car des intervenants externes,

2. En début d'année, tournée de toutes les classes pour présenter les membres du personnel, leur rôles et responsabilités. Cela a été fait aux rentrées scolaires 2023-2024 et 2024-2025. De plus, les professionnels sont plus visibles lors de l'entrée des élèves et des pauses, cette année.

incluant le SPVM, travaillent maintenant en plus grande collaboration avec eux.

3. Création d'affiches pour dénoncer les comportements inappropriés.

Suivis individualisés selon certaines problématiques (ex : Perspective jeunesse - motivation scolaire, PACT de rue - prévention des saines habitudes de vie, etc.)

4. En 2023-2024, mise en place d'un courriel (confidentialité) pour signaler les situations de violence et d'intimidation. Mais, le courriel ne fonctionnait pas. En 2024, en table de services, nous avons pensé à la création d'un code QR conduisant à la complétion d'un court FORMS de dénonciation. De plus, pour une question de confidentialité et permettre la dénonciation, le code QR serait sur un collant apposé dans l'agenda ou une affiche dans les toilettes (cabines). Entre temps, un numéro de téléphone de dénonciation a été créé, dans la foulée des événements à l'école Bedford. Pour dénoncer tout acte d'intimidation (parents, élèves, personnel des écoles) il faut composer le 514-596-6000 poste 0.

Ateliers de prévention en sous-groupe sur différents sujets (ex : gestion de l'anxiété, élèves TSA - habiletés sociales, dîner de filles et dîner de gars, etc.)

Interventions ponctuelles avec les policiers sociocommunautaires, si le besoin se fait sentir.

5. Calendrier annuel des activités de promotion de la santé et de prévention universelle par des intervenants internes (TES, psychoéducateur.rice) et par des organismes externes (ex : Perspective jeunesse, PACT de rue, Maison Jean-Lapointe, Patro le Prévost, Tel-Jeunes, SPVM, CJSJ, Hors-Pistes). Une troupe de théâtre, Théâtre Parminou, viendra présenter des pièces sur la cyberintimidation, les relations amoureuses saines. Le calendrier sera diffusé en décembre, car des dates doivent être confirmées avec les intervenants externes.

6. Formation et soutien des élèves mentors (parrains / marraines) par la Corporation d'éducation jeunesse.

7. Animation d'activités lors de certains moments spécifiques (ex: avant les fêtes, avant la relâche, etc.) sur des thématiques précises (ex: journée multiculturelle, journée AGIS, etc.)

ORGANISER L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Moyens pour évaluer la cible

Moyen 1: Présenter un atelier à tout l'équipe-école au début de l'année et faire un rappel des bonnes pratiques dans des moments clés pendant l'année scolaire (ex: après un long congé)

Moyen 2: Nombre d'ateliers offerts à chaque groupe

Quand et Qui?

Le comité Prévention et santé mentale (incluant le plan de lutte contre la violence et l'intimidation) tout au long de l'année (Rencontre 1 fois par cycle depuis la fin du mois d'août).

d'élèves et par niveau. Nombre de partenaires offrant des ateliers par niveau (prévention universelle et ciblée).

Moyen 3: Nombre de rencontre dans les tables de services et du comité Bien-être avec les différents organismes internes et externes.

ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS

Degré d'atteinte des objectifs

-L'objectif de sensibiliser le personnel de l'école aux manifestations de la violence, d'intimidation et à la manière d'intervenir adéquatement est en voie de réussite. Une présentation de la technique ARASS a été présentée, mais non réitérée et exploitée pendant l'année.

-Quant à la sensibilisation aux violences sexuelles, trois présentations sur le sextage ont été offertes à l'équipe-école.

-D'autre part, l'objectif visant à offrir aux élèves un calendrier d'activités afin d'augmenter leurs habiletés sociales et leurs compétences socioémotionnelles a été atteint. Le programme Hors-Piste a été offert aux élèves du premier cycle et des ateliers de sensibilisation sur le sextage ont été offerts aux élèves de 13-14 ans. Plusieurs activités telles des pièces de théâtre sur les relations amoureuses saines et une présentation sur les droits et responsabilités à l'adolescence ont aussi été offertes aux autres niveaux. Des kiosques sur la promotion de la santé mentale et une bonne hygiène de vie ont aussi contribué à favoriser les apprentissages d'habiletés sociales et une meilleure gestion des émotions. Il faut mentionner que les rencontres de la table des services permettent d'élaborer un tel calendrier et la planification des activités pour l'année scolaire 2025-2026 est déjà en cours.

-Plusieurs de ces ateliers ont été offerts par nos partenaires du quartier et par des organismes communautaires, ce qui a permis l'atteinte de notre troisième objectif. Plusieurs partenariats méritent d'être nommés comme l'organisme Perspective Jeunesse, Pacte de rue, le SPVM et la Santé Publique.

Ajustement pour l'année suivante

-Le plan de lutte devrait être mieux connu par l'ensemble du personnel. Le protocole d'intervention devrait être diffusé à tous les intervenants et utilisé de façon uniforme. S'assurer de documenter les cas d'intimidation.

-Le comité préparera un document contenant tous les documents nécessaires à l'intervention (cueillette d'informations, fiche de signalement, fiche de suivi, protocole et ressources disponibles). S'assurer de la diffusion parmi les intervenants.

-S'assurer d'entrer les informations dans la plateforme ÉVIO lors d'une situation d'intimidation.

-Offrir une formation afin de sensibiliser le personnel à ce qu'est un conflit, une violence et une situation d'intimidation. Réitérer et bonifier la sensibilisation concernant la technique ARASS.

-Favoriser une meilleure diffusion d'informations auprès des parents en leur suggérant des capsules d'informations.

-Formation auprès des élèves mentors (parrains et marraines) concernant les manifestations de l'intimidation et de la violence.

Évaluation des mesures de mise en place pour collaborer avec les parents

ATTEINT

- Les parents ont été informés du plan de lutte via le site internet et reçoivent mensuellement l'info-parent qui les informe des activités qui auront lieu.
- Les intervenants informent les parents lorsque leur enfant est impliqué dans une situation d'intimidation et leur en font un suivi.

À DÉVELOPPER EN 2025-2026

- Envoyer aux parents des capsules d'informations.
- Impliquer davantage les parents dans la démarche d'intervention et la mise en place des mesures.
- Une sensibilisation auprès des parents concernant les manifestations de violence et d'intimidation.